

EDITORIAL

“ Liberté mon seul pirate.”

Aimé Césaire

Pr Edgard Nehmé
Editeur

LE PIRATAGE SCIENTIFIQUE ENTRE LEGALITE ET LEGITIMITE

Le Surcouf, Robert-Charles de son prénom, connu pour avoir été le plus célèbre des corsaires de son époque appartenait à une riche famille de Saint-Malo. Ce corsaire Malouin de la fin du 18e et du début du 19e siècle s'est illustré par ses exploits contre les marines marchandes et militaires britanniques, sur les mers de l'Europe et de l'Inde. Issu de riches parents commerçants qui le destinaient à la prêtrise, il fugue l'école, non sans avoir mordu au mollet le prêtre qui le dissuadait, pour enfin rejoindre la mer. Ses multiples exploits et conquêtes maritimes firent de lui au bout de quelques petites années seulement l'armateur le plus riche et le plus illustre de Saint-Malo. Plus tard, Napoléon Ier lui décerna la Légion d'honneur en 1804.

Si les corsaires tant redoutés, ces « capitaines autorisés à capturer les bateaux en temps de guerre », aussi connus sous le nom de flibustiers, de pirates, avaient dominé les mers, les conquistadors espagnols avaient colonisé territoires et continents au cours d'expéditions et de conquêtes: Porto Rico, Cuba, l'actuel Panama, le Mexique (civilisation des Mayas), l'Eldorado en Amérique du Sud, sans oublier l'Amérique du Nord dont la colonisation par l'Espagne avait été rendue possible par les voyages successifs de Christophe Colomb entre 1492 et 1502.

Tout cet aperçu historique pour imaginer combien ont été laborieuses, risquées et difficiles toutes ces conquêtes terrestres et maritimes de leurs temps, sans parler des pertes humaines (esclaves et mercenaires pour la plupart) dans les frégates, les caravelles, les navires marchands et surtout des épidémies véhiculées d'un continent à un autre par la propagation des maladies comme le typhus, la grippe et la variole importées par les Européens et les Africains vers le Nouveau Monde.

Je viens à l'essentiel, le piratage du siècle présent, s'agissant plus particulièrement en ce qui nous concerne du piratage scientifique, ses espaces et ses outils.

Dans ce siècle naissant où la technologie évolue à une allure vertigineuse, notamment celles de communication et de l'informatique, le piratage s'est frayé une voie alterne jusque-là incontrôlable, malgré tous les efforts entrepris pour à tout le moins l'endiguer à défaut de le neutraliser.

Le piratage des revues et articles de recherche scientifique, sous le noble motif de la lutte « contre l'inégalité de l'accès à la connaissance » opère à ciel ouvert, presque impunément et sans complexe.

Le Surcouf des temps modernes porte un nom « propre » : Alexandra Elbakyan d'origine Kazakhe et vivant en Russie, chercheuse en neurosciences. Cette pirate n'a pas eu recours à des frégates, des canons ou des mercenaires. Elle n'a pas sillonné non plus mers et continents ou conquis des terres nouvelles pour toucher des millions d'internautes. Elle a fait tout simplement dans la technologie moderne et s'est

illustrée en 2011 en créant une plateforme, un site Internet, le Sci-Hub. Une bibliothèque scientifique clandestine en ligne a vu le jour. Elle déclare : « Quand j'étais étudiante au Kazakhstan, je n'avais accès à aucun article de recherche. J'en avais besoin pour mon projet de recherche. Payer 32 dollars [par article] est insensé quand vous avez besoin de parcourir ou de lire des dizaines ou des centaines d'articles pour faire vos recherches. J'ai obtenu ces articles en les piratant. J'ai découvert ensuite qu'il existait énormément de chercheurs (pas seulement des étudiants, mais des chercheurs universitaires) dans la même situation que moi, notamment dans les pays en développement. »

Pour alimenter le site la jeune étudiante kazakhe invente alors un moyen de télécharger gratuitement et très rapidement les articles scientifiques ; ce site est aujourd'hui visité quotidiennement par des internautes, chercheurs pour la plupart. Forte de 167000 articles téléchargés début 2016, elle va plus loin en automatisant la procédure et conçoit alors un système utilisant un réseau d'ordinateurs ayant accès à certains abonnements.

Guillaume Cabanac, HDR et Docteur en sciences informatique commente ce phénomène à succès : croissant : « Sci-Hub, dans le monde de l'information scientifique et technique, c'est la disruption totale, l'outsider qui arrive et la plateforme qui donne accès aux documents bien plus vite que les plateformes légales. Même certains chercheurs ayant accès, grâce à leur bibliothèque universitaire, aux plateformes légales passent par Sci-Hub, qui est plus simple d'accès et plus rapide. »

Au cours d'un entretien où elle se décrit comme une « fervente pirate », Alexandra Elbakyan citait Robert K. Merton, l'un des premiers sociologues des sciences qui estimait que « la propriété commune intellectuelle (c'est-à-dire le communisme) est l'un des principes essentiels sur lesquels repose la science. Il pensait que le concept de propriété intellectuelle était contradictoire en lui-même. » Elle demande, faute de pouvoir l'annuler, une modification de la loi relative au « droit d'auteur » qui permette le partage gratuit des connaissances scientifiques.

Aujourd'hui certaines institutions invitent leurs chercheurs à publier dans des revues accessibles gratuitement bien que cette initiative n'ait pas empêché que des articles soient encore payants en regard du quasi-monopole, voire la notoriété dont jouissent les cinq grands Editeurs scientifiques.

Alors que des contraintes et autres « redevances » sont imposées par certains éditeurs de revues scientifiques à des chercheurs en quête de publication de leur travail, alors que bibliothèques universitaires ploient sous les tarifs de plus en plus élevés des abonnements aux revues mises à la disposition de leurs enseignants-chercheurs, des voies alternes ont vu le jour.

A titre indicatif et pour ne citer que cette institution, la prestigieuse université de Harvard déclarait déjà en 2012 ne plus être en mesure de payer « des prix devenus exorbitants ». Que dire donc des universités les moins nanties et engagées dans la recherche scientifique qui recourront sans doute demain, si ce n'est aujourd'hui au Sci-Hub ou à ses alter ego ?

Le piratage scientifique est-il devenu un recours aussi incontournable que légitime ? L'avenir nous le dira.

EDITORIAL

“Freedom my only pirate.”

Aimé Césaire

Prof. Edgard Nehmé
Editor-in Chief

SCIENTIFIC PIRACY BETWEEN LEGALITY AND LEGITIMACY

Robert-Charles Surcouf, known to have been the most famous corsair of his time, belonged to a wealthy family of Saint-Malo, a famous maritime city of the French Brittany. This Malouin corsair of the late 18th and early 19th century was illustrated by his exploits against the merchant navies and British military, on the seas of Europe and India. Born of wealthy trading parents who destined him for the priesthood, he ran away from school, not without having bitten in the leg the priest who dissuaded him, but finally reached the sea. His many exploits and maritime conquests made him after a few short years only the richest and most illustrious ship-owner of Saint-Malo. Later, Napoleon I awarded him the Legion of Honor in 1804.

If the much feared corsairs, these “captains allowed to capture ships in wartime”, also known as buccanniers, pirates, had dominated the seas, the Spanish conquistadors had colonized territories and continents during expeditions and Conquest: Puerto Rico, Cuba, the current Panama, Mexico (civilization of the Maya), Eldorado in South America, not to mention North America whose colonization by Spain had been made possible by successive travels of Christopher Columbus between 1492 and 1502.

All this historical insight to imagine how laborious, risky and difficult all these land and sea conquests of their time were, but also the human losses (mostly slaves and mercenaries) in frigates, caravels, merchant ships and especially disastrous epidemics from one continent to another by the spread of diseases such as typhus, influenza and smallpox imported by Europeans and Africans into the New World.

I come to the point, piracy of this century, with more specific regarding our scientific hacking, its spaces and tools.

In this nascent century where technology is evolving at a dizzying pace, especially those of communication and computing, piracy has pioneered a parallel path till now uncontrollable, despite all the efforts undertaken to at least curb it, in default of neutralizing it.

The piracy of journals and articles of scientific research, under the noble motive of the struggle “against the inequality of the access to knowledge” operates in the open, almost with impunity and without complex.

The Surcouf of modern times has a “proper name”: Alexandra Elbakyan of Kazak origin and living in Russia, researcher in neurosciences. This pirate did not use frigates, cannons or mercenaries. It has not traveled either seas or continents or conquered new lands to reach millions of Internet users. She did quite simply in modern technology and became famous in 2011 by creating a platform, the Sci-Hub website. A clandestine scientific online library has emerged. She says, “When I was a student in Kazakhstan, I

did not have access to any research articles. I needed it for my research project. Paying 32 dollars [per article] is foolish when you need to browse or read dozens or hundreds of articles to do your research. I got these items by hacking them. I then discovered that there are a lot of researchers (not just students, but university researchers) in the same situation as me, especially in developing countries”.

To supply the site with articles, the young Kazakh student then invented a way to download free and very fast scientific articles; this site is today visited daily by Internet users, researchers for the most part. With 167,000 articles downloaded early 2016, it goes further by automating the procedure and then designs a system using a network of computers with access to certain subscriptions.

Guillaume Cabanac, HDR and PhD in computer sciences comments on this successful phenomenon. “In the world of the scientific and technical information, Sci-Hub is the total disruption, the outsider which arrives and the platform which gives access to documents much faster than legal platforms. Even some researchers that have access to legal platforms through their academic library go through Sci-Hub which is easier to access and faster”.

In an interview where she describes herself as a “fervent pirate” Alexandra Elbakyan quoted Robert K. Merton, one of the first sociologists of sciences who believed that “common intellectual property (that is the communism) is one of the essential principles on which sciences rest. He thought that the concept of intellectual property was contradictory in itself. She asks, without being able to annul it, an amendment to the law on “copyright” which allows the free sharing of scientific knowledge.

Today some institutions invite their researchers to publish in journals accessible for free although this initiative did not prevent that articles are still paying, compared to the quasi-monopoly, even the notoriety enjoyed by the five major giant Publishers.

While constraints and other “royalties” are imposed by some publishers of scientific journals to researchers seeking publication of their work, while university libraries are bowing under the increasingly higher rates of subscriptions to journals made available to their teacher-researchers, alternate routes have emerged.

As an indication and to quote only this institution, the prestigious Harvard University already declared in 2012 to be no longer able to pay “prices becoming exorbitant”. What can we say about universities that are less fortunate but engaged in scientific research that will probably be used tomorrow, if not today at Sci-Hub or its alter ego?

Has scientific piracy become an unavoidable and legitimate recourse? The future will tell.
